



Bulletin Officiel

N°6929 Mercredi 23 août 2023

www.cmf.tn

28^{ème} année

ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

DEMARCHE RSE DES SOCIETES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

2

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRES

ATTIJARI LEASING 2023-1

3

ATL 2023-2

8

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

13

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU (13/02/2023))

ANNEXE II

INFORMATIONS POST AGO

- SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET D'INVESTISSEMENT DU NORD OUEST - SODINO SICAR -

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2022

- SOCIETE TOURISTIQUE TOUR KHALEF

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier, et dans le cadre de son rôle de protection de l'épargne investie en valeurs mobilières, tient à encourager les sociétés faisant appel public à l'épargne, à suivre les meilleures pratiques en matière de bonne gouvernance et de démarche RSE conformément aux dispositions de la loi n°2018-35 du 11 juin 2018 relative à la responsabilité sociétale des entreprises.

Il est à rappeler qu'en vertu des dispositions de la loi n°2018-35 susvisée, la responsabilité sociétale vise à concrétiser le principe de la réconciliation entre les entreprises et leur milieu environnemental et social à travers leur contribution au processus de développement durable et la bonne gouvernance, conformément à la législation en vigueur, et ce dans les domaines suivants :

- L'environnement et le développement durable,
- La rationalisation de l'exploitation des ressources naturelles et leur valorisation,
- Le développement des compétences et de l'emploi,
- La bonne gouvernance.

Aussi et face aux défis environnementaux (les grandes sécheresses, le stress hydrique...) et à la réglementation internationale de plus en plus contraignante concernant le devoir de vigilance des entreprises en matière de durabilité, ainsi que les mécanismes d'ajustement carbone aux frontières de l'Europe, il s'avère indispensable pour les sociétés tunisiennes, afin de garder leurs atouts compétitifs et leur pérennité, de s'intégrer pleinement dans une démarche dynamique et une culture RSE anticipative.

Dans ce cadre, le CMF invite les organes de direction et d'administration des sociétés faisant appel public à l'épargne à adopter une politique RSE consacrant les principes de la responsabilité sociétale et environnementale et de veiller à la concrétisation des actions RSE planifiées.

Les sociétés sont également appelées, à communiquer sur la démarche RSE adoptée ainsi que sur les actions entreprises dans ce cadre, au niveau notamment de leurs rapports d'activité. L'information fournie devrait porter sur la démarche RSE de la société, ainsi que les dotations allouées, le cas échéant, pour le financement des programmes RSE conformément aux dispositions de la loi 2018-35 susvisée.

Les sociétés peuvent également s'inspirer des indicateurs du reporting extra financier, portant sur les considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) prévus par le guide de Reporting ESG de la Bourse de Tunis.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au deuxième trimestre 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20/07/2023. Il doit être également accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023 pour tout placement sollicité après le 31/08/2023.**

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire
«Attijari Leasing 2023-1»**

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire de Attijari Leasing réunie le **26 avril 2023** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite de **80 millions** de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration de Attijari Leasing réuni le **31 mai 2023** a décidé d'émettre un emprunt obligataire ordinaire d'un montant de 20 millions de dinars susceptible d'être porté à 30 millions de dinars et a délégué au Directeur Général les pouvoirs pour arrêter les modalités et les conditions d'émission du présent emprunt obligataire.

A cet effet, en date du **10 juillet 2023**, le Directeur Général de Attijari Leasing a fixé les conditions d'émission du présent emprunt obligataire « Attijari Leasing 2023-1 » comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 millions de dinars, susceptible d'être porté à un maximum de 30 millions de dinars ;
- Durée : 5 ans ;
- Taux : 10,70% ;
- Remboursement : annuel constant.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant :

20 000 000 DT susceptible d'être porté à 30 000 000 DT divisé en 200 000 obligations susceptible d'être portées à 300 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt « Attijari Leasing 2023-1 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions et les versements à cet emprunt seront reçus à partir du **21 août 2023** et clôturées au plus tard le **20 octobre 2023**. Ils peuvent être clôturés, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 de dinars) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (Cf : Notation de l'emprunt).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de non placement intégral de l'émission au **20 octobre 2023**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **21 août 2023** auprès d'Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sise à Rue des lacs de Mazurie - 1053 les Berges du lac.

But de l'émission :

Cet emprunt obligataire rentre dans le cadre de la mobilisation des fonds nécessaires à la réalisation du financement prévu au titre de l'année 2023 des opérations de leasing mobiliers et immobiliers qui s'élèvent à 280 millions de dinars.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt :** « Attijari Leasing 2023-1 »
- **Nature des titres :** Titres de créance.
- **Forme des titres :** Nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaire.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur au présent emprunt obligataire recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, Attijari Intermédiation, Intermédiaire en bourse.
- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 : des obligations.

Prix de souscription d'émission et modalités de paiement:

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **20 octobre 2023**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises qui servira de base à la cotation en bourse est fixée au **20 octobre 2023**, soit la date limite de clôture des souscriptions à cet emprunt.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe de **10,70%** l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le (1/5) un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dès la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **20 octobre 2028**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **20 octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **20 octobre 2024**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital sont effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de **10,70%** l'an.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale:

Les obligations de l'emprunt obligataire «Attijari Leasing 2023-1» sont émises sur une durée de **5 ans**.

Durée de vie moyenne:

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans**.

Duration de l'emprunt :

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,640 années**.

Garantie :

Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la société :

Le 18 octobre 2022, Fitch Ratings a confirmé les notes nationales à Attijari Leasing sur son échelle nationale qui s'établissent comme suit :

- Note à long terme : A - (tun) avec perspective stable ;
- Note à court terme : F2 (tun).

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation :

['Fitch Affirms National Ratings of Seven Tunisian NBFIs; Upgrades Unifactor to 'BBB-\(tun\)'](https://www.fitchratings.com/news/fitch-affirms-national-ratings-of-seven-tunisian-nbfis-upgrades-unifactor-to-'bbb-(tun)) ([fitchratings.com](https://www.fitchratings.com))

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note provisoire à long terme «**A-(EXP)(tun)**», à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **12 juillet 2023**.

Selon l'agence de notation Fitch rating, la note « A- » (tun) indique une qualité de créances pour lesquelles l'aptitude au paiement en temps et en heure du principal et des intérêts est forte, comparativement aux autres entités émettrices de dettes dans le pays. Cependant, une évolution défavorable des conditions économiques pourrait affecter cette aptitude dans une plus large mesure que les créances des catégories supérieures.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la présente note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse

en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne.

Les souscriptions seront reçues aux guichets de la Société Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse, sise au Rue des lacs de Mazurie les Berges du Lac 1053 Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30/12/1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « Attijari Leasing 2023-1 » seront assurés pendant toute la durée de vie de l'emprunt par Attijari Intermédiation, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité d'obligations souscrites par ce dernier.

Marché des titres :

Les actions d'Attijari Leasing sont négociées sur le marché des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Au 30/06/2023, il existe sept emprunts obligataires émis par l'émetteur cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés de titres étrangers.

Dès la clôture des souscriptions du présent emprunt, Attijari Leasing s'engage à charger l'intermédiaire en Bourse « Attijari Intermédiation » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « Attijari Leasing 2023-1 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

Attijari Leasing s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire « Attijari Leasing 2023-1 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **18/07/2023** sous le n°**23-1105**, du document de référence « ATTIJARI LEASING 2023 » enregistré auprès du CMF en date du **18/07/2023** sous le n°**23-004**, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au deuxième trimestre de l'exercice 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/07/2023 ainsi que des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023, pour tout placement sollicité après le 31/08/2023.

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Attijari Leasing, rue du Lac d'Annecy – 1053 Les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et auprès de Attijari Intermédiation, intermédiaire en bourse, sis Rue des lacs de Mazurie – 1053 les Berges du lac.

Les indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre 2023 et les états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2023 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20/07/2023 et le 31/08/2023.

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité relatifs aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement après le 20/07/2023 et le 20/10/2023. Il doit être également accompagné par les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 31/08/2023.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligatoire

« ATL 2023-2 »

Décisions à l'origine de l'émission :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la société Arab Tunisian Lease réunie le **29/03/2023** a autorisé l'émission par la société d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de 150MD et ce, avant la date de la tenue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2023, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants et les conditions des émissions envisagées.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **22/05/2023** a décidé d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 40MD susceptible d'être porté à 60MD et a délégué à la Direction Générale le pouvoir pour en fixer les conditions et les modalités d'émission.

A cet effet, la Direction Générale a décidé, en date du **05/07/2023** d'émettre un emprunt obligataire pour un montant de 40MD susceptible d'être porté à 60MD selon les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement annuel
A	5 ans	10,7%	Constant par 1/5 à partir de la 1 ^{ère} année
B	7 ans dont 2 ans de grâce	10,9%	Constant par 1/5 à partir de la 3 ^{ème} année

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :**Montant :**

Le montant nominal du présent emprunt obligataire est fixé à 40MD susceptible d'être porté à 60MD divisé en 400 000 obligations susceptibles d'être portées à 600 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif de l'emprunt « ATL 2023-2 » fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **03/08/2023** et clôturées, sans préavis, au plus tard le **16/10/2023**.

Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (60 000 000D) est intégralement souscrit.

L'ouverture des souscriptions à cet emprunt reste, cependant, tributaire de la publication par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site de la notation définitive de l'emprunt (cf- Notation de l'emprunt).

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 600 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 40 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/10/2023**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 40 000 000D à la date de clôture de la période de souscription, soit le **16/10/2023**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **02/11/2023** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **03/08/2023** auprès de la BNA Capitaux -Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants (AFC), Intermédiaire en Bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

But de l'émission :

Arab Tunisian Lease, de par son statut d'établissement financier est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

Conformément à ses projections financières, l'ATL a prévu pour l'année 2023 des mises en force qui s'élèvent à 348MD. Ces mises en force seront financées à hauteur de 70MD par des emprunts obligataires, 30MD par des crédits bancaires locaux et extérieurs et le reste par le cash-flow de la société.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

- **Dénomination de l'emprunt :** « ATL 2023-2 »

- **Nature des titres :** Titres de créance.

- **Forme des titres :** Les obligations du présent emprunt seront nominatives.

- **Catégorie des titres :** Ordinaire.

- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (BNA Capitaux – Intermédiaire en bourse) mentionnant la catégorie ainsi que le taux choisi et la quantité y afférente.

- **Législation sous laquelle les titres sont créés :** Code des sociétés commerciales, livre IV, titre 1, sous-titre 5, chapitre 3 des obligations.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit **100 dinars** par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **16/10/2023** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **16/10/2023** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

Catégorie A d'une durée de 5 ans

Taux fixe : Taux annuel brut de 10,7% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 ans de grâce

Taux fixe : Taux annuel brut de 10,9% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit un cinquième de la valeur nominale de chaque obligation. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B. L'emprunt sera amorti en totalité le **16/10/2028** pour la catégorie A et le **16/10/2030** pour la catégorie B.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **16 Octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **16/10/2024** et ce pour les deux catégories.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **16/10/2024** pour la catégorie A et le **16/10/2026** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Ce taux est de **10,7%** l'an pour la catégorie A et de **10,9%** pour la catégorie B.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale :

Les obligations de la catégorie A sont émises pour une période totale de **5 ans** et les obligations de la catégorie B sont émises pour une période totale de **7 ans dont deux années de grâce**.

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Cette durée de vie moyenne est de **3 ans** pour les obligations de la catégorie A et de **5 ans** pour les obligations de la catégorie B.

Duration de l'emprunt :

La duration pour les obligations de la catégorie A est égale à **2,640** années et elle est de **4,044** années pour les obligations de la catégorie B.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

L'agence de notation Fitch Ratings a confirmé en date du **18 Octobre 2022** les notes attribuées à la société Arab Tunisian Lease, ATL, soient :

- Note nationale à long terme : BBB + (tun) ; Perspective : Stable

- Note nationale à court terme : F2 (tun)

Ci-après le lien de Fitch Ratings relatif à cette notation : <https://www.fitchratings.com/entity/arab-tunisian-lease-80361151#ratings>

Notation de l'emprunt :

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, en date du **06/07/2023**, la note provisoire à long terme « **BBB+ (EXP) (tun)** » à l'emprunt obligataire «**ATL 2023-2**» objet de la présente note d'opération.

La notation définitive du présent emprunt sera publiée après l'obtention du Visa du Conseil du Marché Financier et avant la période de souscription sur le site internet de l'agence de notation Fitch Ratings : www.fitchratings.com.

Il importe de signaler que les souscriptions à cet emprunt ne peuvent commencer à la date prévue au niveau de la note d'opération qu'à la condition de publication de la notation définitive de l'emprunt par l'agence de notation Fitch Ratings sur son site. A cet égard, l'intermédiaire en bourse en sa qualité de chargé de l'opération s'engage à informer le CMF dès la réalisation de cette publication. Un avis dans ce sens sera publié sur le bulletin officiel du CMF.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée et seront reçues aux guichets de BNA Capitaux, Intermédiaire en Bourse sis au Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis et de l'Arab Financial Consultants - AFC, Intermédiaire en Bourse, sis Building El Karama Bloc A – Les jardins du Lac II – Les berges du lac 1053 Tunis.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix

mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **ATL 2023-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BNA CAPITAUX, intermédiaire en Bourse. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera, la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres :

Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, l'ATL s'engage à charger l'Intermédiaire en Bourse BNA CAPITAUX de demander l'admission de l'emprunt « **ATL 2023-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

L'ATL s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt obligataire «**ATL 2023-2**», à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux fixe risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du **17/07/2023** sous le n°**23-1104**, du document de référence « **ATL 2023** » enregistré auprès du CMF en date du **30/06/2023** sous le n° **23-003**, des indicateurs d'activité relatifs aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2023 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité respectivement après le 20/07/2023 et le 20/10/2023 et des états financiers intermédiaires arrêtés au 30/06/2023 pour tout placement sollicité après le 31/08/2023.

La note d'opération ainsi que le document de référence sont mis à la disposition du public sans frais auprès de l'ATL, Ennour Building – Centre Urbain Nord 1082 Mahragène ; de la BNA Capitaux intermédiaire en bourse – Complexe « le Banquier », Avenue Tahar HADDAD – les Berges du Lac – 1053 – Tunis ; de l'AFC, intermédiaire en bourse – Building El Karama Bloc A Les jardins du lac II – Les berges du lac – 1053 Tunis, et sur le site Internet du CMF www.cmf.tn et de l'ATL www.atl.com.tn

Les indicateurs d'activité relatifs aux 2^{ème} et 3^{ème} trimestres 2023 et les états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30/06/2023 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF, respectivement, au plus tard le 20/07/2023, le 20/10/2023 et le 31/08/2023.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	109,782	114,028	114,046
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	151,565	158,069	158,099
3	UNION FINANCIERE SALAMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	126,025	130,990	131,013
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	136,512	142,219	142,244
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	131,667	136,521	136,544
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	132,516	138,698	138,726
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	126,312	131,061	131,082
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	50,818	52,713	52,722
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	36,810	38,404	38,411
10	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	125,430	130,751	130,775
11	BTK SICAV	BTK CONSEIL	16/10/00	110,505	114,906	114,926
12	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	109,845	114,585	114,606
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
13	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	19,476	20,283	20,287
14	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	134,447	139,211	139,241
15	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	Suspendu	Suspendu	Suspendu
16	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	131,868	136,176	136,195
17	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,726	13,113	13,115
18	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	186,791	194,693	194,729
19	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,626	12,995	12,997
20	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	106,102	110,363	110,382
21	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	108,943	113,905	113,927
22	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	BNA CAPITAUX	03/04/07	15,237	15,887	15,890
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
23	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	2,065	2,136	2,139
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION						
24	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	68,472	70,329	70,337
25	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	145,556	148,934	148,963
26	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,328	111,653	111,882
27	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	117,537	121,856	121,875
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE						
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	150,659	159,213	159,338
29	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	568,728	594,167	594,513
30	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	148,058	154,719	154,732
31	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	191,998	197,476	196,770
32	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	102,474	105,525	105,571
33	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	138,988	144,498	144,685
34	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	168,818	174,200	174,168
35	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	154,582	160,045	160,193
36	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,797	25,362	25,407
37	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	98,082	101,598	101,624
38	FCP GAT VIE MODERE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	1,012	1,084	1,083
39	FCP GAT VIE CROISSANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	0,999	1,084	1,082
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
40	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2 390,279	2 514,688	2 513,362
41	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	149,964	157,311	157,187
42	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	234,509	252,072	252,666
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	3,045	3,242	3,258
44	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,742	2,890	2,899
45	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	61,058	56,987	57,648
46	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,377	1,421	1,422
47	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,244	1,281	1,278
48	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,238	1,286	1,280
49	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	14,344	15,733	15,771
50	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	11,000	11,938	11,948
51	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	13,909	15,458	15,519
52	FCP VALEURS SERENITE 2028	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/04/23	-	5 016,493	5 025,703
SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION						
53	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	90,076	95,050	95,123
FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE						
54	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,243	1,286	1,283

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2022	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
55 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/23	3,846	110,511	110,309	110,326	
56 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/23	5,459	101,870	99,807	99,821	
57 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	25/05/23	5,974	108,391	106,619	106,637	
58 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	22/05/23	5,520	105,715	104,171	104,188	
59 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	30/05/23	6,786	107,550	105,330	105,349	
60 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	30/05/23	5,601	110,919	109,397	109,414	
61 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	11/05/23	5,881	107,140	105,699	105,718	
62 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	22/05/23	5,613	104,280	103,215	103,233	
63 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV **	CGF	12/11/01	31/05/22	2,817	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
64 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	21/03/23	5,805	107,969	106,204	106,222	
65 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	31/05/23	4,635	107,317	107,174	107,195	
66 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/23	4,074	105,655	105,345	105,358	
67 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	17/03/23	5,218	106,115	104,932	104,950	
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	15/05/23	5,617	104,732	103,513	103,532	
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/23	3,038	107,499	106,830	106,834	
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	16/05/23	5,547	105,178	103,691	103,709	
71 AL HIFADHSICAV	TSI	15/09/08	30/05/23	4,939	103,440	101,104	101,114	
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	22/05/23	4,405	108,359	107,612	107,628	
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	26/04/23	4,655	104,015	103,285	103,301	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	11/05/23	3,983	113,025	113,092	113,108	
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	5,614	106,705	105,090	105,110	
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,394	110,477	109,259	109,277	
77 FCP SMART CASH	SMART ASSET MANAGEMENT	13/03/23	-	-	-	104,272	104,300	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
78 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	26/05/23	7,009	111,360	108,001	108,173	
SICAV MIXTES								
79 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/23	1,083	65,764	61,161	61,195	
80 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	11/05/23	3,243	106,071	111,314	111,233	
81 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	21/03/23	0,777	17,988	17,838	17,852	
82 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	17/03/23	14,597	310,841	329,912	331,336	
83 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	22/05/23	39,656	2 234,206	2 231,458	2 235,862	
84 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	25/05/23	2,910	70,956	70,000	70,085	
85 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	18/05/23	2,266	56,220	55,323	55,345	
86 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	26/04/23	2,237	109,070	108,100	108,104	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
87 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	18/05/23	0,205	11,752	10,874	10,877	
88 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	18/05/23	1,450	15,272	16,380	16,323	
89 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	29/05/23	0,509	16,885	18,213	18,179	
90 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	29/05/23	0,410	14,732	15,748	15,733	
91 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	30/05/23	6,034	105,511	104,477	104,711	
92 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	10/05/23	1,821	88,841	89,456	89,008	
93 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	03/05/23	0,381	92,986	93,537	93,079	
94 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/23	3,820	104,071	104,935	104,915	
95 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	11/04/23	3,291	97,107	100,170	100,321	
96 FCP SMART CEA ***	SMART ASSET MANAGEMENT	06/01/17	14/08/23	0,280	10,448	11,339	11,347	
97 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	27/02/23	3,983	103,176	103,577	103,584	
98 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS ****	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	22/05/23	2,452	77,576	78,248	78,355	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
99 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	26/05/22	2,183	96,655	97,180	96,161	
100 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	26/05/23	0,995	122,668	125,627	125,674	
101 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/05/22	0,963	133,501	154,323	154,583	
102 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,186	193,326	203,387	203,909	
103 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	2,072	180,147	189,244	190,166	
104 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/23	5,548	175,611	180,878	181,169	
105 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	29/05/23	0,240	23,571	25,732	25,895	
106 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	148,895	155,422	155,392	
107 MAC HORIZON 2032 FCP	MAC SA	16/01/23	-	-	-	10 485,660	10 505,599	
108 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	154,472	152,198	150,168	
109 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
110 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	12/07/23	3,189	94,019	99,896	100,199	
111 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	22/05/23	115,511	4 779,110	4 930,980	4 929,823	
112 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	10/04/23	0,367	10,489	10,746	10,771	
113 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	29/05/23	7,634	172,906	171,912	171,908	
114 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	22/05/23	337,170	11 156,623	11 626,979	11 632,337	
115 FCP GAT PERFORMANCE	GAT INVESTISSEMENT	29/04/22	24/05/23	302,359	10 073,844	10 629,198	10 612,777	
116 FCP JASMIN 2033	MAXULA BOURSE	13/03/23	-	-	-	10 387,635	10 407,062	
117 MAC HORIZON 2033 FCP	MAC SA	08/05/23	-	-	-	10 264,136	10 283,536	
118 FCP FUTURE 10	MAXULA BOURSE	26/06/23	-	-	-	10 127,549	10 146,763	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
119 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	30/05/23	5,330	124,612	126,890	127,196	
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
120 FCP SMART TRACKER FUND	SMART ASSET MANAGEMENT	03/01/23	-	-	-	1045,269	1046,721	

* OPCVM en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** OPCVM en liquidation anticipée

*** Initialement dénommé CGF TUNISIE ACTIONS FCP

**** La Valeur Liquidative de FCP BIAT EPARGNE ACTIONS a été divisée par deux depuis le 04/08/2023

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par la radiation du Marché principal de la Cote de la Bourse de la société «CEREALIS S.A», la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE *

I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE (Marché Principal)

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
5. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
6.Assurances Maghreb S.A	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
7.Assurances Maghreb Vie	24, rue du Royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
10. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
11.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
12. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
13. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
14.Banque Nationale Agricole "BNA BANK"	Avenue Mohamed V 1002 Tunis	71 830 543
15.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
16.BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
17. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
18.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
19.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
36. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
40. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
41. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
42. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
43. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
44. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
45. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
46. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	5, Boulevard Mohamed El Beji Caïd Essebsi – Centre Urbain Nord – 1082-	71 189 200
47. Société Immobilière et de Participations "SIMPAT"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
48. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
49. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
50. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
51. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
52. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
53. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
54. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
55. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhauane -5199 Mahdia –	73 680 435
56. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
57. Société de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
58. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
59. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
60. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
61. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
62. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
63. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
66. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100

67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
68. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
69. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
70. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
71. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
72. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
73. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
77. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
78. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
79. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
80. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2 Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
9. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
10. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
11. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
12. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
13. Banque Tuniso-Koweïtienne -BTK-	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
14. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
15. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
16. BTK Leasing	11, rue Hédi Nourira, 8 ^{ème} étage -1001 TUNIS-	70 241 402
17. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
18. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
19. Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
20. .Compagnie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
21. .Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
22. .Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899

23. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anecy, les Berges du lac	71 141 420
24. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
25. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
26. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
27. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
28. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
29. GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
30. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
31. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
32. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
33. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
34. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
35. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
36. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
37. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
38. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
39. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
40. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
41. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
42. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
43. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
44. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
45. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
46. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
47. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
48. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
51. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb M'hiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
52. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
53. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
54. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
55. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
56. Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
57. Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
58. Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
59. Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
60. Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111

61.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
62.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
63.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
64.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
65.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
66.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
67.Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
68. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
69.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
70. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
71. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
72.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
73.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
76.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
77.Société TECHNOLATEX SA	Lot N°2 Zone Industrielle Sidi Bouteffaha -9000 Béja -	78 449 022
78.Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
83.Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
84.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
85.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
86.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
87.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
88.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
89.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
90. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
91.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
92. société Unie des portefaix et Services Port de la Goulette	15, avenue Farhat Hached -2025 Salammbô	71 979 792
93.Société Union de Factoring	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
94.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
95.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
96.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
97. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

98. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
99. UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
100. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
11	BTK SICAV (2)	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK- 1001 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCP BIAT- ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
31	FCP GAT PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
32	FCP GAT VIE MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
33	FCP GAT VIE CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	GAT Investissement	92-94, Avenue Hédi Chaker 1002, Tunis
34	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
35	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
36	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
37	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
39	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
40	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
42	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
43	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
44	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
45	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
46	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
48	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
49	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	ACTIONS	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
50	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
51	FCP MOUASSASSETT (3)	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
52	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
53	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS (1)	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
55	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
56	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis

57	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
58	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
59	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
60	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
61	FCP SMART TRACKER FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
62	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
63	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
64	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
65	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
66	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
67	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
68	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1080 Tunis Mahrajène
69	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
70	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
71	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness - Les Berges du Lac -1053 Tunis
72	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis.
73	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin -1001 Tunis
74	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
75	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
76	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
77	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
78	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
79	MAC HORIZON 2022 FCP (3)	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac-1053 Tunis
80	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
81	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MILLENNIUM OBLIGATAIRE SICAV (1)	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis

86	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
87	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
88	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
89	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
90	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
91	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
92	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
93	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed - Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis.
94	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
96	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
97	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
98	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
99	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
100	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
101	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
102	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
105	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
106	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
108	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
109	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II- 1053 Tunis
110	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
111	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
112	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	Boulevard Beji Caid Essebsi - Lot AFH -DC8, Centre Urbain Nord - 1082 Tunis
113	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
115	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

117	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
118	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
119	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis

(1) FCP ou SICAV en liquidation anticipée

(2) Initialement dénommée UNIVERS OBLIGATIONS SICAV

(3) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	HEALTH TECH FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FONDS COMMUNS DE PLACEMENT À RISQUE

		Gestionnaire	Adresse
1	FCPR ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FCPR FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis

9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	FCPR TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2 ^{ème} étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis

37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	FCPR MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5 ^{ème} étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	FCPR STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2 ^{ème} étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5 ^{ème} étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2 ^{ème} étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
53	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA III	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis
3	FIS EMPOWER FUND-B	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1^{er} de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INFORMATIONS POST AGO

Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest -SODINO SICAR-

Siège social : Av.Taïeb M'hiri –Batiment Société des Foires de Siliana -6100 SILIANA-

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 15 Août 2023, la Société de Développement et d'Investissement du Nord Ouest -SODINO SICAR publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres,
- ♦ La liste des membres du conseil d administration.

- ♦ Les résolutions adoptées,

اللائحة الأولى:

ان الجلسة العامة العادية بعد اطلاعها على التأخير المسجل في انعقاد الجلسة بتاريخ 2023/08/15 والذي ليس له تأثير على السير العادي لنشاط الشركة ومصالحها، توافق على انعقاد الجلسة بهذا التاريخ. وتمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع.

اللائحة الثانية:

بعد فحص القوائم المالية المنفردة وبعد استماعها لتقرير مجلس الإدارة المنفرد والمصادقة عليه وللتقرير العام لمراقب الحسابات، تصادق الجلسة العامة العادية على القوائم المالية المنفردة لسنة 2022.

وتمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع.

اللائحة الثالثة:

بعد الاستماع للتقرير الخاص لمراقب الحسابات، تصادق الجلسة العامة على العمليات المعنية بالفصلين 200 و 475 من مجلة الشركات التجارية الواردة بالتقرير الخاص لمراقب الحسابات.

وتمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع.

اللائحة الرابعة:

بعد فحص القوائم المالية المجمعة وبعد استماعها لتقرير مجلس الإدارة المجمع والمصادقة عليه وللتقرير مراقب الحسابات على القوائم المالية المجمعة المتعلقة بالسنة المالية 2022، تصادق الجلسة العامة على القوائم المالية المجمعة كما وقع تقديمها.

وتمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع.

اللائحة الخامسة:

تصادق الجلسة العامة العادية على الإبراء التام لذمة أعضاء مجلس الإدارة على تصرفهم خلال السنة المالية 2022.

وتمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع.

اللائحة السادسة:

تصادق الجلسة العامة العادية على تخصيص النتيجة الصافية للسنة المالية 2022 والبالغة 1.272.308 دينار كما يلي: 1.272.308 ديناراً على حساب النتائج المؤجلة.

وتمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع.

اللائحة السابعة:

تصادق الجلسة العامة العادية على تحديد منحة حضور أعضاء مجلس الإدارة بعنوان سنة 2022 بقيمة سنوية قدرها 17.812,500 ديناراً خاماً .

وتمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع.

اللائحة الثامنة:

تصادق الجلسة العامة العادية على تجديد عضوية كل من البنك الوطني الفلاحي ممثلاً من طرف السيد محمد الحبيب العاصمي، والبنك التونسي للتضامن ممثلاً من طرف السيد لطفي الوهبي والبنك العربي لتونس ممثلاً من طرف السيدة لمياء البحوري وبنك تمويل المؤسسات الصغرى والمتوسطة ممثلاً من طرف السيد محمد العربي الدبكي والسيدة سميحة السلماني وتنتهي مهامهم جميعاً بانعقاد الجلسة العامة العادية التي ستعقد في الحسابات المالية لسنة 2025.

وتمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع.

اللائحة التاسعة:

بعد أن أخذت الجلسة العامة العادية علماً بحضور شركة فاينكوروب بمجلس إدارة الشركة رغم السهو الحاصل في تجديد عضويتها خلال الجلسة العامة العادية المنعقدة بتاريخ 09 ديسمبر 2022، تصادق الجلسة العامة العادية على حضور شركة فاينكوروب بمجلس الإدارة خلال هذه الفترة وتصادق أيضاً على تجديد عضوية شركة فاينكوروب وتنتهي مهامها بانعقاد الجلسة العامة العادية التي ستعقد في الحسابات المالية لسنة 2024.

وتمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع.

اللائحة العاشرة:

تخول كل الصلاحيات لرئيس مجلس الإدارة أو من ينوبه للقيام بكل إيداع ونشر عند الاقتضاء.

تمت المصادقة على هذه اللائحة بالإجماع.

♦ Le bilan après affectation du résultat comptable

DESIGNATION	NOTES	MONTANTS	MONTANTS
		AU 31-12-22	AU 31-12-21
ACTIFS			
ACTIFS IMMOBILISES			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	A1	23 506	23 506
Amortissements Immob. Incorp.		-22323	-17 365
		1183	6 141
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	A2	1259545	1 099 139
Amortissements Immob. corporelles		-603 533	-603 533
		625 596	495 606
IMMOBILISATION FINANCIERE	A3	32 699 876	33 281 876
Provisions Immob. Financières		-11641 757	-12 380 837
		21 058 120	20 901 040
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		21 684 899	21 402 787
AUTRES ACTIF COURANT	A4	7 595 448	7 334 412
PROVISIONS		-1 454 801	-2 054 801
		6 140 647	5 279 611
PLACEMENTS ET AUT. ACTIFS FINACIERS	A5	19 350 940	21 367 327
PROVISIONS		-3 160 979	-3 170 922
		16189962	18 196 405
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUID	A6	684 292	518 415
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		23 014 900	23 994 431
TOTAL DES ACTIFS		44 699 799	45 397 218

DESIGNATION	NOTES		
		AU 31-12-22	AU 31-12-21
CAPITAUX PROPRES			
CAPITAUX PROPRES	B1		
CAPITAL SOCIAL	B.1.1	38 051 690	38 051 690
CAPITAL APPELE NON VERSE		0	0
CAPITAL NON APPELE		0	0
RESERVES	B.1.2	848 429	829 987
RESERVES SPECIALES DE REEVALUATION		208 780	208 780
RESULTATS REPORTES		-19650934	-20 923242
TOT. CAPITAUX PROPRES AV AFFECT RT		19 457 965	18 167 214
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS	B2		
PROVISION POUR RISQUE		320 000	320 000
FINANCEMENT 21-21		555 724	555 724
FINANCEMENT FOPRODI		11 532 230	11 532 230
FINANCEMENT BEI		0	0
FINANCEMENT RITI		45 885	45 885
FINANCEMENT IRADA		1 147 000	1 147 000
FONDS SODINO CDC		1 625 000	1 670 000
FOND DE RESTRECTORATION DES PME		2 595 000	3 200 000
AVANCES SUR CESSION D'ACTIONS		942 401	1 294 906
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		18 763 239	19 765 745
PASSIFS COURANTS			
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		63 863	72 851
AUTRES PASSIFS COURANTS	B3	4 571 164	4 477 290
CONCOURS BANCAIRES ET AUT. PASS FIN	B4	1 843 568	2 914 118
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		6 478 595	7 464 259
TOTAL DES PASSIFS		25 241 835	27 230 004
TOTAL CAP. PROPRES & PASSIFS		44 699 799	45 397 218

♦ L'état d'évolution des capitaux propres,

المجموع	نتيجة السنة	*نتائج مؤجلة	مساهمين رأس مال مطلوب غير مدفوع	رأس مال مطلوب غير مدفوع	احتياطي إعادة التقييم	احتياطي الصندوق الاجتماعي	احتياطي عادي	احتياطي قانوني	رأس المال	
19 457 965,00	1 272 308,00	-20 923 242,00	-	-	208 780,00	225 642,00	573 698,00	49 089,00	38 051 690,00	الرصيد لغاية 31/12/2022 قبل التخصيص
-	1 272 308,00	1 272 308,00								تخصيص مصادق عليه من قبل الجلسة العامة العادية المنعقدة بتاريخ 09/12/2022
19 457 965,00	-	-19 650 934,00	-	-	208 780,00	225 642,00	573 698,00	49 089,00	38 051 690,00	الرصيد لغاية 31/12/2022 بعد التخصيص

- ♦ La liste des membres du conseil d administration.

Administrateur	Date d'expiration du mandat	Poste occupé	Fonctions exercées dans d'autres sociétés
SAMIHA SELMANI	AGO STATUANT SUR L EXERCICE 2025	PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	PRESIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOPINO
MADIH ESSID	AGO STATUANT SUR L EXERCICE 2024	ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LA TSB	PDG DE LA TSPP
Mohamed HABIB ASMI	AGO STATUANT SUR L EXERCICE 2025	ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LA BNA	Néant
RIADH ZITOUNI	AGO STATUANT SUR L EXERCICE 2024	ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LA BH	Néant
FADHEL CHAGHAL	AGO STATUANT SUR L EXERCICE 2023	ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LA STB	Administrateur STB Invest -STRC -active hôtels -Geve
Zohra WESLATI	AGO STATUANT SUR L EXERCICE 2023	ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LA CNSS	Néant
LOTFI ELOUIHIBI	AGO STATUANT SUR L EXERCICE 2025	ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LA BTS	Néant
MOHAMED ARBI DABKI	AGO STATUANT SUR L EXERCICE 2025	ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LA BFPME	Néant
RIADH GUEDRI	AGO STATUANT SUR L EXERCICE 2024	ADMINISTRATEUR REPRESENTANT LA FINACORP	RAS
RIDHA BOUAJINA	AGO STATUANT SUR L EXERCICE 2024	ADMINISTRATEUR	RAS
LAMIA BHOURI	AGO STATUANT SUR L EXERCICE 2025	ADMINISTRATEUR REPRESENTANT L'ATB	Néant

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

Société Touristique TOUR KHALEF
Siège social : Boulevard 14 janvier 4039 Sousse

La Société Touristique TOUR KHALEF publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des co-commissaires aux comptes : Mr Mehdi FRADI & Mr Slim ZEGLAOUI.

Bilan au 31 Décembre 2022
(exprimé en dinar tunisien)

Actifs	Notes	31.12.2022	31.12.2021
Actifs non courants			
Actifs immobilisés			
• Immobilisations incorporelles	IV.1	227 015	227 015
• Moins : amortissements	IV.1	<227 015>	<213 270>
• Immobilisations corporelles	IV.2	60 028 564	57 999 884
• Moins : amortissements	IV.2	<41 884 026>	<39 248 608>
• Immobilisations financières	IV.3	68 428 026	68 394 026
• Moins : Provisions	IV.3	<1 817 800>	<1 817 800>
Total des actifs immobilisés		84 754 764	85 341 246
• Autres actifs non courants		0	0
<u>Total des actifs non courants</u>		<u>84 754 764</u>	<u>85 341 246</u>
Actifs courants			
• Stocks	IV.4	753 340	411 410
• Moins : Provisions		0	0
• Clients et comptes rattachés	IV.5	4 249 104	3 171 670
• Moins : Provisions	IV.5	<2 161 685>	<2 161 685>
• Autres actifs courants	IV.6	4 481 235	3 166 946
• Moins : Provisions		<750 000>	<750 000>
• Placements courants & autres actifs financiers	IV.7	4 800 000	0
• Liquidités et équivalents de liquidités	IV.8	3 950 327	2 114 952
<u>Total des actifs courants</u>		<u>15 322 321</u>	<u>5 953 293</u>
<u>Total des actifs</u>		<u>100 077 085</u>	<u>91 294 539</u>

Bilan au 31 Décembre 2022
(exprimé en dinar tunisien)

<i>Capitaux propres et passifs</i>	<i>Notes</i>	<i>31.12.2022</i>	<i>31.12.2021</i>
<i>Capitaux propres</i>			
• Capital social		1 000 000	1 000 000
• Réserves légales		100 000	100 000
• Réserves générales ordinaires		44 577 272	44 577 272
• Réserves spéciales de réévaluation		2 428 777	2 428 777
• Résultat reportés		<15 392 739>	<10 515 314>
• Modifications comptables		4 513 745	4 513 745
• Subvention d'investissement		120 000	147 500
Capitaux propres avant résultat de la période	IV.9	37 347 056	42 251 980
• <i>Résultat de l'exercice</i>		3 683 793	<4 877 424>
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>		<u>41 030 849</u>	<u>37 374 556</u>
<i>Passifs non courants</i>			
• Provisions	IV.10	1 372 192	1 722 192
• Emprunts	IV.11	45 064 371	34 599 742
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>46 436 563</u>	<u>36 321 933</u>
<i>Passifs courants</i>			
• Fournisseurs et comptes rattachés	IV.12	4 737 365	2 410 666
• Autres passifs courants	IV.13	1 780 043	1 513 568
• Autres passifs financiers	IV.14	4 189 675	11 729 548
• Concours bancaires	IV.15	1 902 591	1 944 268
<u>Total des passifs courants</u>		<u>12 609 673</u>	<u>17 598 050</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>59 046 236</u>	<u>53 919 984</u>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		<u>100 077 085</u>	<u>91 294 539</u>

Etat de résultat
Pour la période allant du 01.01.2022 au 31.12.2022
(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	31.12.2022	31.12.2021
<i>Produits d'exploitation</i>			
• Revenus	V.1	26 331 244	9 997 237
• Autres produits d'exploitation	V.2	1 305 838	275 618
<i>Total des produits d'exploitation</i>		27 637 083	10 272 854
<i>Charges d'exploitation</i>			
• Achats d'approvisionnements consommés	V.3	<8 497 061>	<3 777 269>
• Charges de personnel	V.4	<5 564 588>	<3 513 381>
• Dotations aux amortissements et provisions	V.5	<2 649 162>	<3 011 323>
• Autres charges d'exploitation	V.6	<4 297 544>	<1 747 561>
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<21 008 355>	<12 049 532>
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>6 628 728</u>	<u><1 776 678></u>
• Charges financières nettes	V.7	<4 056 319>	<4 080 666>
• Revenus des placements	V.8	1 405 141	1 000 981
• Autres gains ordinaires	V.9	16 279	2 238
• Autres pertes ordinaires	V.10	<250 894>	<661>
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		<u>3 742 934</u>	<u><4 854 786></u>
• Impôt sur les sociétés	V.11	<59 141>	<22 639>
<u>Résultat des activités ordinaires après impôt</u>		<u>3 683 793</u>	<u><4 877 424></u>
• Eléments extraordinaires		0	0
<u>Résultat net de l'exercice</u>		<u>3 683 793</u>	<u><4 877 424></u>

Etat de flux de trésorerie
Pour la période allant du 01.01.2022 au 31.12.2022
(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	31.12.2022	31.12.2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
<i>Résultat net</i>		3 683 793	<4 877 424>
Ajustement pour :			
• Amortissements & provisions		2 649 162	3 011 323
• Reprise sur Amortissements et Provisions		<350 000>	<588>
• Quote part des subventions d'investissement		<27 500>	<30 000>
• Variation des stocks		<341 929>	70 243
• Variation des créances		<1 077 435>	21 979
• Variation des autres actifs		<1 314 289>	<295 768>
• Variation des fournisseurs d'exploitation		1 767 381	143 035
• Variation des autres passifs		266 475	534 860
• Intérêts courus		<1 432 357>	334 953
• Reclassements des Encaissements de dividendes		<1 324 946>	<1 000 981>
• Reclassements Incidence des variations des taux de change		<81 997>	<36 900>
• Capitalisation des charges financières		792 156	0
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		<u>3 208 514</u>	<u><2 125 269></u>
Flux de trésorerie liés à l'investissement			
• Décaissements pour Acqu. d'Imm. Corp & Incorp.		<1 469 362>	<1 207 268>
• Décaissements pour Acqu. d'Immo. financières	VI.1	<38 000>	0
• Encaissements sur Cession d'Imm. Financières		4 000	0
• Encaissements de dividendes	VI.2	1 324 946	1 000 981
• Décaissements affectés aux placements à court terme	VI.3	<300 000>	0
		<u><478 416></u>	<u><206 287></u>
Flux de trésorerie liés au financement			
• Encaissements des subventions d'investissement		0	150 000
• Encaissements provenant des emprunts		18 470 141	13 433 937
• Remboursement d'emprunts		<14 905 183>	<7 911 184>
• Décaissements moyens de financements court terme	VI.4	<150 000>	0
• Encaissements moyens de financements court terme	VI.4	150 000	0
		<u>3 564 958</u>	<u>5 672 754</u>
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité		81 997	36 900
Variation de trésorerie		<u>6 377 052</u>	<u>3 378 098</u>
Trésorerie au début de la période		170 684	<3 207 414>
Trésorerie à la clôture de la période	VI.5	<u>6 547 736</u>	<u>170 684</u>

Notes générales aux états financiers

I. Présentation de « La Société Touristique Tour Khalef »:

« La société Touristique Tour Khalef » est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien. Son capital s'élève au 31 décembre 2022 à 1.000.000 DT divisé en 200.000 actions de valeur nominale de 5 DT chacune.

La société a pour objet l'exploitation hôtelière et touristique.

Son siège social est situé à Boulevard 14 Janvier 2011 – 4039 Sousse

II. Faits significatifs de l'exercice

L'exercice 2022 n'a été marqué par aucun fait significatif particulier dont la divulgation est de nature à fournir une meilleure compréhension de l'évolution de la situation financière et des performances de la société.

III. Principes, Règles et Méthodes Comptables

La comptabilité générale de « la Société Touristique Tour Khalef » est informatisée, le traitement informatique permet la saisie des écritures comptables et l'édition des balances, journaux et grands livres.

Les présents états financiers sont établis en conformité avec la réglementation comptable en vigueur telle que prescrite, notamment, par la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et l'arrêté du Ministre des finances portant approbation des normes comptables.

Pour toute disposition non expressément traitée dans le cadre de ces référentiels, la société a recouru aux principes comptables généralement admis en Tunisie, en choisissant ceux qui reflètent de la manière la plus fidèle et sincère possible, la réalité des opérations de « la Société Touristique Tour Khalef ».

Nous allons exposer dans ce qui suit les principes et règles que nous jugeons les plus significatifs et les plus pertinents.

III.1 Unité monétaire :

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens.

III.2 Immobilisations et Amortissements :

Les valeurs immobilisées sont comptabilisées à leur coût d'achat hors TVA récupérable, les amortissements sont calculés sur la valeur d'origine. La méthode d'amortissement retenue, est la méthode linéaire, sauf pour le matériel informatique qui a été amorti selon la méthode dégressive.

▪ Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 500 dinars, sont amortis intégralement.

▪ Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Immobilisations incorporelles	33%
- Constructions	2%
- Installations générales, agencements et aménagements	10%
- Mobilier et matériel d'exploitation	10%
- Petit matériel d'exploitation et linge	33%
- Matériel de transport	10%
- Mobilier et matériel de bureau	10%
- Matériel informatique	33%

III.3 Emprunts :

Les emprunts figurent aux passifs du bilan pour la partie débloquée sous la rubrique passifs non courants, la partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

III.4 Politique des créances :

L'estimation des éventuelles provisions pour dépréciation est effectuée sur la base d'un état détaillé des créances douteuses adressé par la direction financière de la société à la direction juridique qui donne un avis motivé sur le sort de chaque créance. La nécessité ou non de constituer des provisions est du ressort la direction générale.

III.5 Valorisation des stocks :

La méthode de comptabilisation des valeurs d'exploitation est celle de l'inventaire intermittent. L'évaluation est faite au coût d'achat moyen pondéré.

III.6 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants :

La société procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

III.7 Comptabilisation des revenus :

Le chiffre d'affaires correspondant aux produits des prestations fournies par l'hôtel à ses clients est comptabilisé en hors taxes.

III.8 Impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun.

III.9 Taxes sur la valeur ajoutée :

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la TVA facturée aux clients est enregistrée au compte "Etat, TVA collectée", alors que la TVA facturée à la société est portée au débit du compte "Etat TVA récupérable"

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

III.10 Transactions en monnaie étrangère :

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinars tunisien selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

III.11 Provisions pour risques et charges :

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance de conseillers spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable

III.12 Note sur les évènements postérieurs à l'arrêté des états financiers :

La direction de la société n'a identifié aucun événement survenu entre la date de clôture de l'exercice et la date de publication des états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 et qui est lié à des conditions existantes à la date de clôture et qui peut entraîner une modification importante des actifs ou des passifs de la société ou qui risque d'avoir des répercussions importantes sur ses activités futures.

IV. Notes au bilan

IV.1 Immobilisations incorporelles (en DT) :

La rubrique immobilisation incorporelles s'élève au 31 Décembre 2022 à un solde nul contre 13.745 DT au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
• Logiciels	227 015	227 015
<i>Total des Immobilisations Incorporelles</i>	<i>227 015</i>	<i>227 015</i>
• Amortissement des logiciels	-227 015	-213 270
<i>Total des Amortissements des Immo. Incorp.</i>	<i>-227 015</i>	<i>-213 270</i>
<u>Immobilisations incorporelles nettes</u>	<u>0</u>	<u>13 745</u>

IV.2 Immobilisations corporelles (en DT) :

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31 Décembre 2022 à 18.144.538 DT contre 18.751.276 DT au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
• Terrains	141 443	141 443
• Agencements & Aménagements terrains	36 673	36 673
• Constructions hôtel	6 934 479	6 934 479
• Constructions THALASSO	6 089 083	6 089 083
• Agencements & Aménagements constructions	11 253 501	11 253 501
• Mobiliers et matériel Hôtel	19 178 400	17 671 106
• Mobiliers et matériel THALASSO	2 008 075	2 007 357
• Installations générales Hôtel	10 117 228	9 642 300
• Installations générales THALASSO	3 262 550	3 262 550
• Matériel de transport	373 087	373 087
• Matériel informatique Hôtel	455 019	420 123
• Matériel informatique THALASSO	25 570	25 570
• Mobilier et matériel de bureau Hôtel	143 801	132 956
• Mobilier et matériel de bureau THALASSO	7 885	7 885
• Matériels d'emballages	1 772	1 772
<i>Total des Immobilisations Corporelles</i>	<i>60 028 564</i>	<i>57 999 884</i>
<i>Total des Amortissements des Immo. Corp.</i>	<i>-41 884 026</i>	<i>-39 248 608</i>
<u>Immobilisations corporelles nettes</u>	<u>18 144 538</u>	<u>18 751 276</u>

IV.3 Immobilisations financières (en DT) :

Le solde net des immobilisations financières s'élève au 31 Décembre 2022 à **66.610.226 DT** contre **66.576.226 DT** au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
• Titres de participations	68 118 673	68 080 673
• Dépôts et cautionnements	309 353	309 353
• Emprunt National en faveur de l'Etat	0	4 000
Total Immobilisations Financières	68 428 026	68 394 026
• Provisions pour dépréciation des Immobilisations Financières	-1 817 800	-1 817 800
Total des Provisions pour dépréciation des Immobilisations Financières	-1 817 800	-1 817 800
Immobilisations financières nettes	66 610 226	66 576 226

Les titres de participation au 31 décembre 2022, se détaillent comme suit :

Société	Valeur Brute 2021	Acquisition en DT	Valeur Brute 2022	Provision	Valeur nette 2022
SOCIETE ECHIFA HOLDING	417 771		417 771		417 771
SOCIETE ARABE D'INVESTISSEMENT SHUAA CAPITAL	6 788		6 788		6 788
SOCIETE MARHABA INTERNATIONAL "PALACE"	1 798 400		1 798 400		1 798 400
SOCIETE LE MARABOUT	26 668		26 668		26 668
SOCIETE SALWA CITY "TEJ MARHABA"	5 226 480		5 226 480		5 226 480
SOCIETE SAHARA DOUZ	2 502 500		2 502 500		2 502 500
FOIRE DE SOUSSE	59 131		59 131		59 131
SOCIETE GOLF MONASTIR	143 000		143 000		143 000
INDUSTRIE CHIMIQUE DU FLUOR ICF	1 872 414		1 872 414		1 872 414
SOCIETE HOTEL JIHANE	240 000		240 000		240 000
SOCIETE MARHABA IMPERIAL	12 978 004		12 978 004		12 978 004
SOCIETE MARHABA BEACH	1 380 000		1 380 000		1 380 000
SOCIETE HOTEL SALEM	1 063 838		1 063 838		1 063 838
SOCIETE MAKLADA	500 000		500 000		500 000
SOCIETE MARHABA BELVEDERE	75 100		75 100		75 100
SOCIETE PALM LINKS	12 500		12 500		12 500
SOCIETE NOUVEL AIR	1 778 169		1 778 169		1 778 169
ATIJJARI BANK	1 778 065		1 778 065		1 778 065
BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE	2 000		2 000		2 000
SOCIETE BIAT	491 355		491 355		491 355
SOCIETE MISE EN VALEUR MRAISSA	1 817 800		1 817 800	1 817 800	0
SOCIETE DE PROMOTION IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE SOPIT	1 936 690		1 936 690		1 936 690
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE "SDT" (DIAR AL ANDALUS)	20 769 000		20 769 000		20 769 000
Société Touristique Yasmine De Monastir « STYM - KURIAT PALACE »	7 705 000		7 705 000		7 705 000
Lycée Français International de Sousse	3 500 000		3 500 000		3 500 000
SYM REAL ESTATE	0	29 000	29 000		29 000
SOCIÉTÉ TOURISTIQUE SYRINE EL MONSTIR	0	9 000	9 000		9 000
Total	68 080 673	38 000	68 118 673	1 817 800	66 300 873

IV.4 Stocks (en DT) :

Le solde net des stocks s'élève au 31 Décembre 2022 à **753.340** DT contre **411.410** DT au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
● Alimentation	287 663	57 422
● Boissons	118 196	127 123
● Produits d'accueil	34 693	9 819
● Produits THALASSO	32 863	24 832
● Divers	14 818	24 498
● Fournitures de bureau	64 347	40 482
● Produits d'entretien et de Nettoyage	200 761	127 235
<u>Total des Stocks</u>	<u>753 340</u>	<u>411 410</u>

IV.5 Clients et comptes rattachés (en DT) :

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 Décembre 2022 à **2.087.419** DT contre **1.009.984** DT au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
● Clients ordinaires	1 950 396	983 553
● Clients résidents à l'hôtel	137 023	26 431
● Clients douteux	2 161 685	2 161 685
<u>Total des Clients et comptes rattachés</u>	<u>4 249 104</u>	<u>3 171 670</u>
● Provisions pour dépréciation des créances	-2 161 685	-2 161 685
<u>Total des Provisions pour dépréciation des créances</u>	<u>-2 161 685</u>	<u>-2 161 685</u>
<u>Créances nettes</u>	<u>2 087 419</u>	<u>1 009 984</u>

IV.6 Autres actifs courants (en DT) :

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 Décembre 2022 à **3.731.235** DT contre **2.416.946** DT au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
● Créances sur acquisition des valeurs mobilières de placement	750 000	750 000
● Fournisseurs - avances et acomptes	492 099	199 392
● Fournisseurs - emballages à rendre	44 697	23 401
● Personnel, Prêts & Avances	32 690	11 237
● Etat, report d'impôt	803 022	807 593
● Etat, report de TVA	587 221	807 802
● Etat, Taxes à régulariser	-0	2 485
● Débiteurs divers	1 568 917	544 449
● Charges constatées d'avance	2 458	17 663
● Produits à recevoir	14 120	111
● Compte d'attente	186 012	2 814
<u>Total des Autres actifs courants</u>	<u>4 481 235</u>	<u>3 166 946</u>
● Provisions pour dépréciation des AAC	-750 000	-750 000
<u>Total des Provisions pour dépréciation des AAC</u>	<u>-750 000</u>	<u>-750 000</u>
<u>Créances nettes</u>	<u>3 731 235</u>	<u>2 416 946</u>

IV.7 Placements courants & autres actifs financiers (en DT) :

Les Placements courants & autres actifs financiers s'élèvent au 31 Décembre 2022 à **4.800.000** DT contre un solde **nul** au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
● Placements bancaires	4 500 000	0
● Billet de Trésorerie émis	300 000	0
<i>Total des Equivalents de liquidités</i>	4 800 000	0

IV.8 Liquidités et équivalents de liquidités (en DT) :

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 Décembre 2022 à **3.950.327** DT contre **2.114.952** DT au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
● Banques	3 581 188	1 811 555
● Caisses	36 484	2 257
● Chèques à l'encaissement	326 684	291 140
● Effets à l'encaissement	0	10 000
● Carte de crédit	5 971	0
<i>Total des Liquidités</i>	3 950 327	2 114 952

IV.9 Capitaux Propres (en DT) :

Le solde des capitaux propres avant affectation s'élève au 31 Décembre 2022 à **41.030.849** DT contre **37.374.556** DT au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
● Capital social	1 000 000	1 000 000
<i>Total des Capital</i>	1 000 000	1 000 000
● Réserves légales	100 000	100 000
● Réserves ordinaires	44 577 272	44 577 272
● Réserves spéciales de réévaluation	2 428 777	2 428 777
<i>Total des Réserves</i>	47 106 049	47 106 049
● Subventions d'investissement	300 000	300 000
● Subv. d'Invest. Inscrites en résultat	-180 000	-152 500
<i>Total des Autres capitaux propres</i>	120 000	147 500
● Résultats reportés	-15 392 739	-10 515 314
<i>Total des Résultats reportés</i>	-15 392 739	-10 515 314
● Modification Comptable	4 513 745	4 513 745
<i>Total des Modification comptable</i>	4 513 745	4 513 745
<u>Capitaux propres avant résultat</u>	<u>37 347 056</u>	<u>42 251 980</u>
- Résultat de l'exercice	3 683 793	-4 877 424
<u>Capitaux propres avant affectation</u>	<u>41 030 849</u>	<u>37 374 556</u>

Fonds Propres disponibles au 31/12/2022 tel que prévu par le paragraphe 7 de l'article 19 de la loi de finance n° 2013-54 du 30/12/2013 :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
Capital social	1 000 000	1 000 000
Réserves légales	100 000	100 000
Réserves générales ordinaires	44 577 272	44 577 272
Réserves de réévaluation libre	2 428 777	2 428 777
Subventions d'investissements nets	0	12 500
Total Fonds propres existants au bilan au 31.12.2022 et provenant des exercices 2013 et antérieurs	48 106 049	48 118 549
Subventions d'investissements nets	120 000	135 000
Résultats reportés	-15 392 739	-10 515 314
Résultat de l'Exercice	3 683 793	-4 877 424
Modifications comptables	4 513 745	4 513 745
Total Général	41 030 849	37 374 555

IV.10 Provisions (en DT) :

La rubrique provision présente un solde de **1.372.192** DT au 31 Décembre 2022 contre **1.722.192** DT solde au 31 décembre 2021 et se présente comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
• Provision pour risque et charges	1 372 192	1 722 192
Total des Provisions	1 372 192	1 722 192

IV.11 Emprunts (en DT) :

Le solde des emprunts s'élève au 31 Décembre 2022 à **45.064.371** DT contre **34.599.742** DT au 31 Décembre 2021. Le détail des emprunts à long et à moyen terme se présente comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
• Échéances à plus d'un an sur emprunts bancaires (Voir note VIII.3)	45 064 371	34 599 742
Total des Emprunts	45 064 371	34 599 742

IV.12 Fournisseurs et comptes rattachés (en DT) :

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 Décembre 2022 à **4.737.365** DT contre **2.410.666** DT au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
• Fournisseurs d'exploitation	3 196 595	1 920 598
• Fournisseurs d'exploitation - effets à payer	725 758	234 374
• Fournisseurs d'immobilisations	751 246	182 427
• Fournisseurs d'Immobilisations. - retenue de garantie	63 766	73 267
Total des Fournisseurs	4 737 365	2 410 666

IV.13 Autres passifs courants (en DT) :

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 Décembre 2022 à **1.780.043** DT contre **1.513.568** DT au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
● Clients avances & acomptes	151 137	337 206
● Personnel, Rémunérations dues	318 934	189 193
● Associés, dividendes à payer	78 027	78 424
● Personnel, Charges à payer	112 136	29 552
● Compte d'attente	4 251	4 811
● Etat, impôts et taxes	161 696	71 441
● Sécurité sociale	484 439	475 725
● Crédoiteurs divers	4 950	4 590
● Charges à payer	450 609	322 627
● Produits constatés d'avance	13 863	0
Total des Autres passifs courants	1 780 043	1 513 568

IV.14 Autres passifs financiers (en DT) :

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 31 Décembre 2022 à **4.189.675** DT contre **11.729.548** DT au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
● Échéances à moins d'un an sur emprunts (Voir note VIII.3)	3 684 035	7 342 346
● Intérêts courus non échus sur emprunts	428 351	510 074
● Emprunts échus non payés	40 541	2 489 746
● Intérêts courus échus sur emprunts	36 748	1 387 382
Total des Autres passifs financiers	4 189 675	11 729 548

IV.15 Concours bancaires (en DT) :

Le solde des concours bancaires s'élève au 31 Décembre 2022 à **1.902.591** DT contre **1.944.268** DT au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
● Découverts bancaires	1 902 591	1 944 268
Total des Concours bancaires	1 902 591	1 944 268

V. Notes à l'état de résultat

V.1 Revenus (en DT) :

Les revenus s'élèvent au 31 Décembre 2022 à **26.331.244** DT contre **9.997.237** DT au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc.2022</u>	<u>Déc.2021</u>
● Hébergement, Restauration et Boissons	25 444 974	9 699 161
● Prestation THALASSO	637 523	181 126
● Commissions de change	26 847	7 476
● Autres services	221 901	109 472
<i>Total des Revenus</i>	<i>26 331 244</i>	<i>9 997 237</i>

V.2 Autres produits d'exploitation (en DT) :

Les autres produits d'exploitation s'élèvent au 31 Décembre 2022 à **1.305.838** DT contre **275.618** DT au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc.2022</u>	<u>Déc.2021</u>
● Quote-Part de Subvention d'investissement	27 500	30 000
● Autres revenus	928 338	245 030
● Reprise sur Amortissements et Provisions	350 000	588
<i>Total des Autres produits d'exploitation</i>	<i>1 305 838</i>	<i>275 618</i>

V.3 Achats d'approvisionnements consommés (en DT) :

Les achats d'approvisionnements consommés s'élèvent au 31 Décembre 2022 à **8.497.061** DT contre **3.777.269** DT au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

<u>Désignation</u>	<u>Déc.2022</u>	<u>Déc.2021</u>
● Denrées alimentaires et boissons	6 089 631	2 463 497
● Produits d'accueil	112 631	42 893
● Produits d'entretien et de Nettoyage	798 376	424 146
● Fournitures de bureau	110 067	63 729
● Produits cosmétique THALASSO	18 840	6 220
● Energie (Electricité, Eau, Gaz, Carburant)	1 363 790	775 629
● Divers	3 726	1 154
<i>Total des Achats d'approvisionnements consommés</i>	<i>8 497 061</i>	<i>3 777 269</i>

V.4 Charges de personnel (en DT) :

Les charges de personnel s'élèvent au 31 Décembre 2022 à **5.564.588** DT contre **3.513.381** DT au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
• Salaires & compléments de salaires	4 885 467	2 978 058
• Cotisations sociales légales	609 722	498 216
• Tenue de Travail	69 398	37 106
Total des Charges de personnel	5 564 588	3 513 381

V.5 Dotations aux amortissements et provisions (en DT) :

Les dotations aux amortissements et provisions s'élèvent au 31 Décembre 2022 à **2.649.162** DT contre **3.011.323** DT au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
• Dotation aux Amort. des Imm. Corp.	2 649 162	2 909 572
• Dotation aux provisions pour créances douteuses	0	101 750
Total des Dotations aux amortissements & provisions	2 649 162	3 011 323

V.6 Autres charges d'exploitation (en DT) :

Les autres charges d'exploitation s'élèvent au 31 Décembre 2022 à **4.297.544** DT contre **1.747.561** DT au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
• Entretien & réparation	165 811	72 431
• Services extérieurs et sous-traitance générale	38 663	26 386
• Primes d'assurance	39 051	18 947
• Rémunération d'intermédiaires et honoraires	2 651 945	980 714
• Publicité, publications, relations publiques	177 667	58 014
• Dons & subventions	3 000	60 647
• Voyages & Déplacements	188 130	92 226
• Jetons de présence	18 750	21 094
• Frais postaux et de télécommunications	12 274	11 878
• Services bancaires et financiers	244 787	105 680
• Droits, impôts & taxes	757 465	299 543
Total des Autres charges d'exploitation	4 297 544	1 747 561

V.7 Charges financières nettes (en DT) :

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 Décembre 2022 à **4.056.319 DT** contre **4.080.666 DT** au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
● Intérêts des emprunts	4 375 392	3 708 140
● Intérêts des comptes courants débiteurs	249 745	431 898
● Intérêts des comptes courants créditeurs	-68 861	-14 350
● Pertes de change	45 398	7 144
● Gains de change	-545 355	-52 166
<i>Total des Charges financières nettes</i>	4 056 319	4 080 666

V.8 Revenus des placements (en DT) :

Les revenus des placements s'élèvent au 31 Décembre 2022 à **1.405.141 DT** contre **1.000.981 DT** au 31 Décembre 2021 et se présentent comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
● Revenus des titres de Placement	79 854	0
● Revenus des titres de participation	1 324 946	1 000 981
● Revenus du prêt accordé à l'Etat	341	0
<i>Total des Revenus des placements</i>	1 405 141	1 000 981

V.9 Autres gains ordinaires (en DT) :

Les autres gains ordinaires s'élèvent au 31 Décembre 2022 à **16.279 DT** contre **2.238 DT** au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
● Autres gains ordinaires	16 279	2 238
<i>Total des Autres gains ordinaires</i>	16 279	2 238

V.10 Autres pertes ordinaires (en DT) :

Les autres pertes ordinaires s'élèvent au 31 Décembre 2022 à **250.894 DT** contre **661 DT** au 31 Décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
● Autres pertes ordinaires	250 894	661
<i>Total des Autres pertes ordinaires</i>	250 894	661

V.11 Impôt sur les sociétés (en DT) :

L'impôt sur les sociétés s'élève au 31 Décembre 2022 à **59.141** DT contre **22.639** DT au 31 Décembre 2021 :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
● Impôt sur les sociétés	59 141	22 639
Total des Impôt sur les sociétés	59 141	22 639

VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie :

VI.1 Décaissements pour Acquisitions d'immobilisations financières (en DT) :

En 2022, « la Société Touristique Tour Khalef » a participé dans la constitution des sociétés suivantes :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
• Société Sym Real Estate	29 000	0
• Société Touristique Syrine El Monstir	9 000	0
Total	38 000	0

VI.2 Encaissements des dividendes (en DT) :

En 2022, « la Société Touristique Tour Khalef » a encaissé des dividendes pour un montant de 1.324.946 DT contre 1.000.981 DT en 2021. Ces dividendes se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
• Industrie Chimique du Fluor (ICF)	349 099	141 527
• Attijari Bank	755 398	647 484
• Société Biat	220 449	211 970
Total	1 324 946	1 000 981

VI.3 Décaissements affectés aux placements à courts terme (en DT) :

Les décaissements affectés aux placements à courts terme se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
• Emission de billets de trésoreries	<300 000>	0
Total	<300 000>	0

VI.4 Encaissements et décaissements liés aux moyens de financements à courts terme (en DT) :

- Les encaissements liés aux moyens de financement à court terme se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
• Encaissements de billets de trésoreries	150 000	0
Total	150 000	0

- Les décaissements liés aux moyens de financement à court terme se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
• Décaissements de billets de trésoreries	<150 000>	0
Total	<150 000>	0

VI.5 Composition de la Trésorerie (en DT) :

La composition de la trésorerie se présente comme suit :

Désignation	Déc.2022	Déc.2021
• Banques	3 581 188	1 811 555
• Caisses	36 484	2 257
• Chèques à l'encaissement	326 684	291 140
• Placements bancaires	4 500 000	0
• Découverts bancaires	<1 902 591>	<1 944 267>
• Effets à l'encaissement	0	10 000
• Carte de crédit	5 971	0
Total	6 547 736	170 684

VII. Informations sur les parties liées :

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

VII.1 Titres de participation (en DT) :

Courant l'année 2022, la société a souscrit à la participation des sociétés en constitution pour une valeur de 38.000 DT. Le détail de ces opérations se présentent comme suit :

Titre de participation	Montant de la participation
Société Sym Real Estate	29 000
Société Touristique Syrine El Monstir	9 000
Total	38 000

VII.2 Autres actifs courant (en DT) :

- Au cours de l'exercice 2022, « **LA SOCIETE TOURISTIQUE TOUR KHALEF** » a payé à la société « **STE DE COMPETÉTIVITÉ DE SOUSSE** » un montant de 200.000 DT pour le compte de la société du groupe « **SYM REAL ESTATE** » dans le cadre de l'opération d'achat d'un terrain au profit de cette dernière. Ce montant a été remboursé en intégralité en 2023.

VII.3 Billet de trésorerie (en DT) :

- Au cours de l'exercice 2022, « **LA SOCIETE TOURISTIQUE TOUR KHALEF** » a souscrit des billets de trésorerie auprès de la société « **STYM – KURIAT PALACE** » d'une valeur de 150 000 DT pour une période de six mois rémunérés au taux de 5%.
- Au cours de l'exercice 2022, « **LA SOCIETE TOURISTIQUE TOUR KHALEF** » a émis des billets de trésorerie au profit de la société « **GROUPEMENT MEDICAL LES**

OLIVIERS » d'une valeur de 300 000 DT pour une période de six mois rémunérés au taux de 8%.

VII.4 Autres produits d'exploitation (en DT) :

- Au cours de l'exercice 2022, « **LA SOCIETE TOURISTIQUE TOUR KHALEF** » a facturé des notes de débits relative à des mises à dispositions du personnel ainsi que des prestations de cantine au profit des sociétés du groupe. Le détail de ces opérations se présentent comme suit :

Autres revenus	Mise à disposition du personnel	Prestations cantine	Total
DIAR EL ANDALOUS	112 490	0	112 490
KURIAT PALACE	28 969	0	28 969
LYCÉE FRANCAIS INTERNATIONAL DE SOUSSE	33 432	723 110	756 542
KANTAOUI BAY	30 337	0	30 337
Total	205 228	723 110	928 338

VIII. Autres notes complémentaires :

VIII.1 Tableau de variation des capitaux propres (en DT) :

Rubriques	Solde au 31.12.2021	Affectation du résultat	Résorption subventions d'investissements	Résultat de L'exercice	Solde au 31.12.2022
Capital social	1 000 000				1 000 000
Réserves légales	100 000				100 000
Réserves générales ordinaires	44 577 272				44 577 272
Réserves de réévaluation libre	2 428 777				2 428 777
Subventions d'investissements	147 500		-27 500		120 000
Résultats reportés	-10 515 314	-4 877 424			-15 392 739
Résultat de l'Exercice	-4 877 424	4 877 424		3 683 793	3 683 793
Modification comptable	4 513 745				4 513 745
Total	37 374 556	0	-27 500	3 683 793	41 030 849

VIII.2 Solde intermédiaire de gestion (en DT) :

Produits	2 022	2 021	Charges			2 022	2 021	2 020	Soldes	2022	2021
	27 637 083	10 272 854				8 497 061	3 777 269	2 639 976		Production	27 637 083
Revenus et autres produits d'exploitation									Marges sur coûts matières		
Production	27 637 083	10 272 854	Achats consommées			8 497 061	3 777 269	2 639 976	Valeur ajoutée brute	19 140 022	6 495 586
Marges sur coûts matières	19 140 022	6 495 586	Autres charges extérieures			3 540 078	1 448 018	902 050	Excédent brut d'exploitation	15 599 943	1 234 645
Valeur ajoutée brute			Charges de personnel			5 564 588	3 513 381	3 694 337			
Excédent Brut d'exploitation	9 277 890	1 234 645	Impôts et taxes			757 465	299 543	167 827			
Autres gains ordinaires	16 279	2 238	Total			6 322 053	3 812 923	3 862 164			
Produits de participation	0	0	Autres pertes ordinaires			250 894	661	105 693			
Produits des placements	1 405 141	1 000 981	Charges financières nettes			4 056 319	4 080 666	3 680 294			
Total	10 699 309	2 237 863	Dotation aux amortissements et provisions ordinaires			2 649 162	3 011 323	6 775 390	Résultat positif des activités ordinaires	3 683 793	-4 877 424
Résultat positif des opérations ordinaires	3 683 793	-4 877 424	Impôt sur les sociétés			59 141	22 639	12 064			
			Total			7 015 516	7 115 288	10 573 441			
			Modifications Comptables			0	0	-4 513 745	Résultat net après modifications comptables	3 683 793	-4 877 424

VIII.3 Tableau des variations des emprunts (en DT) :

Emprunt	Montant	Solde au 31/12/2021				Mouvements de la période				Solde au 31/12/2022			
		Total Fin de période	A plus d'un an	A moins d'un an	Échéance Impayée	Additions	Diminutions	Total Fin de période	A plus d'un an	A moins d'un an	Échéance Impayée		
CREDITS BANCAIRES													
ATTJERI	707 000	162 456	33 429	129 028				33 429	0	33 429			
BIAT	1 800 000	942 857	0	342 857	600 000			0	0	0			
BIAT	1 700 000	890 476	0	323 810	566 667			0	0	0			
BIAT	1 328 000	766 154	204 308	204 308	357 538			0	0	0			
STB	5 000 000	5 157 183	4 279 980	877 203				0	0	0			
STB	902 500	930 564	603 840	326 724				0	0	0			
BH (Réchélonné)	2 500 000	2 195 328	1 917 550	277 778				2 125 884	1 801 515	324 369			
Amen BANK	1 230 000	234 286	0	234 286				0					
ATB	840 000	662 545	523 062	139 483				523 062	383 579	139 483			
STB	4 000 000	2 302 743	1 592 082	710 660		*		0	0	0			
BH (Réchélonné)	3 500 000	2 170 290	1 720 702	449 588				2 622 034	2 183 005	439 029			
Amen BANK	5 000 000	1 375 000	875 000	500 000				875 000	375 000	500 000			
ATB (Réchélonné)	5 000 000	2 571 256	1 928 442	642 814				3 730 840	3 319 439	411 401			
Amen BANK	3 000 000	2 370 000	2 010 000	360 000				2 010 000	1 650 000	360 000			
STB	2 600 000	2 938 648	2 610 042	328 607		*		0	0	0			
BIAT	5 000 000	4 166 667	3 125 000	416 667	625 000			0	0	0			
BIAT	1 200 000	1 071 429	600 000	171 429	300 000			0	0	0			
STB	2 000 000	2 259 993	2 019 614	240 379		*		0	0	0			
STB	3 000 000	3 271 239	2 891 475	379 764		*		0	0	0			
Amen BANK (Réchélonné)	1 500 000	1 418 919	1 216 216	162 162	40 541			2 056 757	1 767 568	248 649		40 541	
Amen BANK	2 605 000	2 573 800	2 449 000	124 800				2 449 000	2 033 646	415 354			
Amen BANK	1 000 000	1 000 000	1 000 000					1 000 000	809 524	190 476			
Amen BANK	3 000 000	3 000 000	3 000 000					3 000 000	2 428 571	571 429			
STB (Consolidé)	17 652 526	0	0					17 652 526	17 652 526	0			
BIAT (réchélonnée)	9 560 000	0	0					9 560 000	9 560 000	0			
BIAT	1 100 000	0	0					1 100 000	1 100 000	0			
Amen BANK	1 210 000	0	0					50 417		50 417			
Total		44 431 833	34 599 742	7 342 346	2 489 746	36 122 667	31 765 553	48 788 947	45 064 371	3 684 035		40 541	

* Ces montants n'ont pas généré de flux de trésorerie.

VIII.4 Tableau des variations des immobilisations (en DT) :

Désignations	Valeurs Brutes		Amortissements			VCN 2022	
	31/12/2021	Acquisitions	31/12/2022	31/12/2021	Dotations 2022		31/12/2022
Immobilisations Incorporelles :	227 015	0	227 015	213 270	13 745	227 015	0
Hôtel :							
Logiciels	224 015	0	224 015	210 270	13 745	224 015	0
Total Immobilisations Incorporelles HÔTEL :	224 015	0	224 015	210 270	13 745	224 015	0
THALASSO :							
Logiciels	3 000	0	3 000	3 000	0	3 000	0
Total Immobilisations Corporelles THALASSO :	3 000	0	3 000	3 000	0	3 000	0
Immobilisations Corporelles :	57 999 884	2 028 680	60 028 564	39 248 608	2 635 417	41 884 025	18 144 539
Hôtel :							
Agencements & Aménagements constructions	11 253 501		11 253 501	8 993 376	538 678	9 532 054	1 721 447
Agencements & Aménagements terrains	36 673		36 673	36 673	0	36 673	0
Constructions	6 934 479		6 934 479	3 945 912	138 687	4 084 599	2 849 879
Installations générales	9 642 300	474 927	10 117 228	6 847 654	561 240	7 408 895	2 708 333
Matériel de transport	371 923		371 923	367 186	3 756	370 941	982
Matériel informatique	420 123	34 896	455 019	397 358	21 742	419 100	35 919
Matériels d'emballages	1 772		1 772	1 772	0	1 772	0
Mobilier et matériel de bureau	132 956	10 845	143 801	129 961	1 785	131 746	12 055
Mobiliers et matériel	17 671 106	1 507 294	19 178 400	11 753 872	1 218 665	12 972 537	6 205 863
Terrains	141 443		141 443	0	0	0	141 443
Total Immobilisations Corporelles Hôtel :	46 606 276	2 027 962	48 634 238	32 473 764	2 484 553	34 958 317	13 675 921
THALASSO :							
Constructions	6 089 083		6 089 083	1 523 180	121 782	1 644 961	4 444 121
Installations générales	3 262 550		3 262 550	3 234 840	21 172	3 256 012	6 538
Matériel informatique	25 570		25 570	25 570	0	25 570	0
Mobilier et matériel de bureau	7 885		7 885	7 885	0	7 885	0
Mobiliers et matériel	2 008 520	718	2 009 239	1 983 369	7 910	1 991 279	17 959
Total Immobilisations Corporelles THALASSO :	11 393 608	718	11 394 326	6 774 844	150 864	6 925 708	4 468 618
TOTAL	58 226 899	2 028 680	60 255 579	39 461 878	2 649 162	42 111 040	18 144 539

IX. Engagements hors Bilan :

IX.1 Engagements donnés au titre des opérations de portage (en DT) :

Convention de portage avec « BH EQUITY » relative à la participation au capital de la « *Société de Développement Touristique Hadrumet* », et ce par l'engagement de l'acquisition avec les différents cessionnaires de 20.000 actions au prix du marché.

Convention de portage avec « STB SICAR » relative à la participation au capital de la « *Société de Développement Touristique Hadrumet* », et ce par l'engagement avec les différents cessionnaires de l'acquisition de 10.000 actions au prix du marché.

Convention de portage avec « AMEN BANK » relative à la participation au capital de la « *Société Lycée Français international de Sousse Mhamed Driss* », et ce par l'engagement avec les différents cessionnaires de l'acquisition de 40.000 actions au prix du marché.

Convention de portage avec « STB SICAR » relative à la participation au capital de la « *Société Lycée Français international de Sousse Mhamed Driss* », et ce par l'engagement avec les différents cessionnaires de l'acquisition de 22.000 actions au prix du marché.

Convention de portage avec « BH EQUITY » relative à la participation au capital de la « *Société Touristique Yasmine de Monastir* », et ce par l'engagement de l'acquisition avec les différents cessionnaires de 35.000 actions au prix du marché.

IX.2 Engagements donnés au profit de sociétés du groupe (en DT) :

- Le conseil d'administration de la société a autorisé l'octroi, en date du 11 Septembre 2014, une caution solidaire au profit de la « *Société de Développement Touristique Hadrumet* » en couverture du crédit bancaire octroyé auprès de l'UBCI à hauteur de 4.000 000 DT ;
- Le conseil d'administration de la société a autorisé l'octroi, en date du 20 Septembre 2014, des cautions solidaires au profit de la « *Société de Développement Touristique Hadrumet* » en couverture du crédit bancaire octroyé auprès de l'AMEN BANK à hauteur de 5.000 000 DT ;
- Le conseil d'administration de la société a autorisé l'octroi, en date du 23 Avril 2015, une caution solidaire au profit de la « *Société de Développement Touristique Hadrumet* » en couverture du crédit bancaire octroyé auprès de l'AMEN BANK à hauteur de 2.000 000 DT ;
- Le conseil d'administration de la société a autorisé l'octroi, en date du 24 septembre 2018, une caution solidaire au profit de la « *Société Touristique Yasmine de Monastir* » en couverture du crédit bancaire octroyé auprès de la BANQUE DE TUNISIE à hauteur de 12.000 000 DT.

IX.3 Engagements donnés relatifs aux emprunts (en DT) :

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	N° de titre
CMT STB -2022-	17 652 526	STB	Titre Foncier N°102975 sis à khzema sousse d'une superficie de 9375 m ² Titre Foncier N°106513 sis à khzema sousse d'une superficie de 7579m ² Titre Foncier N° 155760 sis à khzema sousse d'une superficie de 44394 m ² Titre Foncier N° 131674 sis à khzema sousse d'une superficie de 23100 m ²
CMT BH	2 500 000	BH	Titre Foncier N°102975 sis à khzema sousse d'une superficie de 9375 m ² Titre Foncier N°106513 sis à khzema sousse d'une superficie de 7579m ² Titre Foncier N° 155760 sis à khzema sousse d'une superficie de 44394 m ² Titre Foncier N° 131674 sis à khzema sousse d'une superficie de 23100 m ²
CMT BH	3 500 000	BH	Titre Foncier N°102975 sis à khzema sousse d'une superficie de 9375 m ² Titre Foncier N°106513 sis à khzema sousse d'une superficie de 7579m ² Titre Foncier N° 155760 sis à khzema sousse d'une superficie de 44394 m ²
CMT ATB	5 000 000	ATB	Titre Foncier N° 131674 sis à khzema sousse d'une superficie de 23100 m ²
CMT BIAT-2022-	9 560 000	BIAT	Titre Foncier N°102975 sis à khzema sousse d'une superficie de 9375 m ² Titre Foncier N°106513 sis à khzema sousse d'une superficie de 7579m ² Titre Foncier N° 155760 sis à khzema sousse d'une superficie de 44394 m ² Titre Foncier N° 131674 sis à khzema sousse d'une superficie de 23100 m ²
CMT BIAT-2022-	1 100 000.00	BIAT	Titre Foncier N°102975 sis à khzema sousse d'une superficie de 9375 m ² Titre Foncier N°106513 sis à khzema sousse d'une superficie de 7579m ² Titre Foncier N° 131674 sis à khzema sousse d'une superficie de 23100 m ²
CMT AMEN BANK	5 000 000	AB	Titre Foncier N°102975 sis à khzema sousse d'une superficie de 9375 m ² Titre Foncier N°106513 sis à khzema sousse d'une superficie de 7579m ² Titre Foncier N° 155760 sis à khzema sousse d'une superficie de 44394 m ² Titre Foncier N° 131674 sis à khzema sousse d'une superficie de 23100 m ²
CMT AMEN BANK -2018-	3 000 000	AB	Titre Foncier N°102975 sis à khzema sousse d'une superficie de 9375 m ² Titre Foncier N°106513 sis à khzema sousse d'une superficie de 7579m ² Titre Foncier N° 155760 sis à khzema sousse d'une superficie de 44394 m ² Titre Foncier N° 131674 sis à khzema sousse d'une superficie de 23100 m ²
CMT AMEN BANK -2021-	3 000 000	AB	Titre Foncier N°102975 sis à khzema sousse d'une superficie de 9375 m ² Titre Foncier N°106513 sis à khzema sousse d'une superficie de 7579m ² Titre Foncier N° 155760 sis à khzema sousse d'une superficie de 44394 m ² Titre Foncier N° 131674 sis à khzema sousse d'une superficie de 23100 m ²
CMT AMEN BANK -2021-	1 210 000	AB	Titre Foncier N°102975 sis à khzema sousse d'une superficie de 9375 m ² Titre Foncier N°106513 sis à khzema sousse d'une superficie de 7579m ² Titre Foncier N° 155760 sis à khzema sousse d'une superficie de 44394 m ² Titre Foncier N° 131674 sis à khzema sousse d'une superficie de 23100 m ²
CMT AMEN BANK	2 605 000	AB	Titre Foncier N°102975 sis à khzema sousse d'une superficie de 9375 m ² Titre Foncier N°106513 sis à khzema sousse d'une superficie de 7579m ² Titre Foncier N° 155760 sis à khzema sousse d'une superficie de 44394 m ² Titre Foncier N° 131674 sis à khzema sousse d'une superficie de 23100 m ²

*Mesdames, Messieurs les Actionnaires de
« La société Touristique Tour Khalef »,*

Rapport sur l'audit des états financiers au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022

I. Opinion :

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la « *Société Touristique Tour Khalef* », comprenant le bilan au 31 décembre 2022, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers dégagent un total net bilan de 100.077.085 DT et font ressortir des capitaux propres de 41.030.849 DT, y compris le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 3.683.793 DT.

A notre avis, les états financiers ci-joints de la « *Société touristique Tour Khalef* », présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

II. Fondement de l'opinion :

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

III. Rapport du conseil d'administration :

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe à la direction.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

IV. Responsabilité de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers :

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

V. Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers :

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

I. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur :

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Par ailleurs, la société n'a pas encore déposé, à la date du présent rapport, le cahier des charges, prévu par l'article 6 de l'annexe de l'arrêté du Ministre des finances du 28 août 2006, auprès du Conseil du Marché financier.

II. Efficacité du système de contrôle interne :

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au

conseil d'administration. Un rapport présentant nos observations sur le système de contrôle interne a été remis à ce titre à la direction.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Sousse, le 12 juin 2023

Les Commissaires aux Comptes

Zarrouk A&C Company
Société d'expertise comptable inscrite
au tableau de l'OECT
Mr Mehdi FRADI

Excellence D'expertise Comptable
Société d'expertise comptable inscrite
au tableau de l'OECT
Mr Slim ZEGLAOUI

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes

*Mesdames, Messieurs les Actionnaires de
« La société Touristique Tour Khalef »,*

En application des dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle des telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

A1- Au cours de l'exercice 2022, « **LA SOCIETE TOURISTIQUE TOUR KHALEF** » a payé à la société « **SOCIETE DE COMPETÉTIVITÉ DE SOUSSE** » un montant de 200.000 DT pour le compte de la société « **SYM REAL ESTATE** » dans le cadre de l'opération d'achat d'un terrain au profit de cette dernière.

A2- Au cours de l'exercice 2022, « **LA SOCIETE TOURISTIQUE TOUR KHALEF** » a souscrit des billets de trésorerie auprès de la société « **STYM – KURIAT PALACE** » d'une valeur de 150 000 DT pour une période de six mois rémunérés au taux de 5%.

A3- Au cours de l'exercice 2022, « **LA SOCIETE TOURISTIQUE TOUR KHALEF** » a émis des billets de trésorerie au profit de la société « **GROUPEMENT MEDICAL LES OLIVIERS** » d'une valeur de 300 000 DT pour une période de six mois rémunérés au taux de 8%.

A4- Au cours de l'exercice 2022, « **LA SOCIETE TOURISTIQUE TOUR KHALEF** » a souscrit dans le capital des sociétés en constitution pour une valeur de 38.000 DT. Le détail de ces opérations se présentent comme suit :

Titre de participation	Montant de la Participation
Société Sym Real Estate	29 000
Société Touristique Syrine El Monstir	9 000
Total	38 000

A5-Au cours de l'exercice 2022, « **LA SOCIETE TOURISTIQUE TOUR KHALEF** » a facturé des notes de débits relative à la prestation de cantine au profit de la société « **LYCEE FRANÇAIS INTERNATIONAL DE SOUSSE** » pour un montant de 723.110 DT.

A6- Au cours de l'exercice 2022, la société « **LA SOCIETE TOURISTIQUE TOUR KHALEF** » a consolidé ses emprunts auprès de la STB d'une valeur de 17.652.526 DT et ce pour une durée de dix (10) ans rémunérés au taux de TMM+3%.

Ces conventions ont été autorisées par le conseil d'administration du 02 mai 2022.

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ces conventions sont détaillées comme suit :

1- Cautions solidaires au profit de la « Société de Développement Touristique Hadrumet » :

- Le conseil d'administration de la société a autorisé l'octroi, en date du 11 Septembre 2014, une caution solidaire au profit de la « **Société de Développement Touristique Hadrumet** » en couverture du crédit bancaire octroyé auprès de l'UBCI à hauteur de 4.000.000 DT ;
- Le conseil d'administration de la société a autorisé l'octroi, en date du 20 Septembre 2014, une caution solidaire au profit de la « **Société de Développement Touristique Hadrumet** » en couverture du crédit bancaire octroyé auprès de l'AMEN BANK à hauteur de 5.000.000 DT ;
- Le conseil d'administration de la société a autorisé l'octroi, en date du 23 Avril 2015, une caution solidaire au profit de la « **Société de Développement Touristique Hadrumet** » en couverture du crédit bancaire octroyé auprès de l'AMEN BANK à hauteur de 2.000.000 DT ;
- Le conseil d'administration de la société a autorisé l'octroi, en date du 24 septembre 2018, une caution solidaire au profit de la « **Société Touristique Yasmine de Monastir** » en couverture du crédit bancaire octroyé auprès de la BANQUE DE TUNISIE à hauteur de 12.000.000 DT ;

C- Rémunération des dirigeants

Les rémunérations des dirigeants sont fixées par décision du conseil d'administration. Les éléments de rémunérations en 2022 sont définis comme suit :

- La rémunération annuelle brute de Madame le Président Directeur Général au titre de l'exercice 2022 s'élève à 165.438 DT.
- Les rémunérations annuelles brutes des Directeurs Généraux-Adjoints s'élèvent respectivement à 89.152 DT et 89.152 DT.
- Les jetons de présence servis aux membres du conseil d'administration, au cours de l'exercice 2022, ont totalisé un montant brut de 18.750 DT.

Sousse, le 12 juin 2023

Les Commissaires aux Comptes

Zarrouk A&C Company
Société d'expertise comptable inscrite
au tableau de l'OECT
Mr Mehdi FRADI

Excellence D'expertise Comptable
Société d'expertise comptable inscrite
au tableau de l'OECT
Mr Slim ZEGLAOUI